

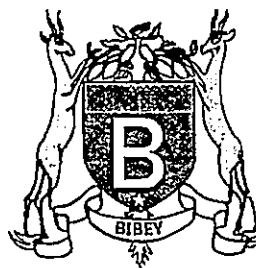
REPUBLIC OF CAMEROON
PAIX-TRAVAIL-PATRIE

MINISTERIE DE LA DECENTRALISATION
ET DU DEVELOPPEMENT LOCAL

REGION DU CENTRE

DEPARTEMENT DE LA HAUTE SANAGA

COMMUNE DE BIBEY
SECRETARIAT GENERAL



REPUBLIC OF CAMEROON
PEACE-WORK-FATHERLAND

MINISTRY OF DECENTRALIZATION
AND LOCAL DEVELOPMENT

CENTER REGION

UPPER SANAGA DIVISION

BIBEY COUNCIL
GENERAL SECRETARY

ADDITIFS AUX DOSSIERS D'APPELS D'OFFRES

NO 03 et 04/AONO/C-BIBEY/SG/CIPM/2025 du 23/04/2025

POUR :

- Les travaux de construction d'un bloc de deux salles de classe à l'EP de Tobe et de Mbéli.
- Les travaux d'entretien des tronçons de routes Ewankang-DEA-Amgbanine-Nguinouna lot1 et laura-Ebam-bibea lot2.

Conformément à la réglementation en vigueur en matière de marchés publics les modifications ci-après sont apportées aux DAO ci-dessus

- La date de dépôt des dossiers ci-dessus est prorogée au Plus tard **vendredi 23 mai 2025 à 12h** précise au secrétariat Général de la Commune
- L'ouverture des offres aura lieu le **23/05/2025 à partir de 13h** précise dans la salle des actes de la Commune.
- Les cautions de soumission doivent être timbrées conformément aux dispositions de la lettre circulaire n° 00019/LC/MINMAP du 05 juin 2024 relative aux modalités de constitution de consignation de conservation de restitution et de déconsignation des cautionnements.
- Le soumissionnaire devra apporter la preuve de la possession en propre ou en location des matériels requis pour les travaux.
- Le soumissionnaire devra se plier aux règles environnementales et sociales.
- L'absence du reçu de la CDEC 48 h après l'ouverture des offres constituera un critère éliminatoire.

- Un prestataire peut soumissionner aux deux lots.
- En cas de contentieux lors de l'ouverture des plis ou lors de l'attribution des marchés, c'est le comité chargé des recours art 173 et 175 du CMP qui est compétent.
- Chaque prestataire devra présenter une offre financière scellée à transmettre à l'ARMP.
- En cas d'absence d'une pièce dans l'offre administrative le prestataire dispose d'un délai de 48 pour compléter ou remplacer ladite pièce.
- Le délai de signature de la lettre commande est de 05 jours à compter de la date de signature du projet de marché.
- Le marché sera édité en 15 exemplaires.
- La MINMAP vise les décomptes généraux et définitifs
- Seules les banques et les compagnies d'assurances agréées par le MINFI sont habilitées à produire des cautions.

Fait à bibey le.....
14 MAI 2025

Le Maire



Sam Olibga Dagobert
Administrateur Civil